



## GARANTIE CONTRE LES DOMMAGES ACCIDENTELS

Les appareils TOUGHBOOK sont conçus pour durer...  
mais ils ne sont jamais à l'abri d'un accident.

La garantie contre les dommages accidentels de Panasonic offre une protection contre tout accident sur le terrain jusqu'à 5 ans, ce qui vous offre une tranquillité d'esprit totale, à vous et à vos collaborateurs.

**Maximisez la protection** des appareils grâce à notre garantie contre les dommages accidentels :

- Réduisez les interruptions en cas de dommage accidentel à votre appareil
- Diminuez les temps d'arrêt, grâce à un service de réparation rapide en 96 h\*
- Profitez d'une protection complète de votre investissement et d'une tranquillité d'esprit totale
- Améliorez la productivité de vos utilisateurs nomades et optimisez la durée de vie de votre appareil
- Recevez un appareil de remplacement si la réparation est impossible ou si elle se révèle trop coûteuse
- Supprimez les frais de réparation hors garantie

RÉF.	DESCRIPTION	RÉF.	DESCRIPTION
CF-LESPAD3	Couverture sur 3 ans (PC TOUGHBOOK)	FZ-LESPAD5	Couverture sur 5 ans (Tablettes)
CF-LESPAD4	Couverture sur 4 ans (PC TOUGHBOOK)	HH-LESPAD3	Couverture sur 3 ans (Terminaux portables)
CF-LESPAD5	Couverture sur 5 ans (PC TOUGHBOOK)	HH-LESPAD4	Couverture sur 4 ans (Terminaux portables)
FZ-LESPAD3	Couverture sur 3 ans (Tablettes)	HH-LESPAD5	Couverture sur 5 ans (Terminaux portables)
FZ-LESPAD4	Couverture sur 4 ans (Tablettes)		



COUVERTURE DE LA GARANTIE	Standard (3 ans)	Standard étendue (5 ans)	Dommages accidentels (3 ans)	Dommages accidentels (5 ans)
Défauts fabricant	★	★	★	★
Mises à jour complètes des pilotes fabricant	★	★	★	★
Ensemble du matériel, des pièces et de la main-d'oeuvre	★	★	★	★
Délai de réparation de 96 heures (y compris le transit) <sup>1</sup>	★	★	★	★
Service technique multilingue <sup>2</sup>	★	★	★	★
Garantie HDD/SSD	★	★	★	★
Service de remplacement rapide <sup>3</sup>	★	★	★	★
Temps de réponse du service technique pré-défini <sup>4</sup>	★	★	★	★
Pannes de batterie (1 an)			★	★
Couverture totale en cas de dommage accidentel			★	★
Remise commerciale (si extension à 5 ans) <sup>5</sup>		★		★
Accès au portail : support en ligne + réparation	★	★	★	★
Inclus couverture d'extension de garantie			★	★

<sup>1</sup> Taux de 90 % de réussite

<sup>2</sup> Disponible de 8 h à 18 h CET

<sup>3</sup> Disponible sur demande et sous réserve des conditions commerciales

<sup>4</sup> Réponse aux appels dans les 7 sonneries et aux courriers électroniques dans l'heure

<sup>5</sup> Remises disponibles lors de l'acquisition du matériel

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA GARANTIE

Cette garantie couvre toutes les réparations dues à un accident lors d'une utilisation normale.

Elle ne concerne pas les dommages dus à des actes intentionnels, un incendie, une perte, un vol, l'usure normale (pour autant qu'elle n'affecte pas la fonctionnalité), la maintenance inadéquate ou la modification par toute personne extérieure au centre de service Panasonic ou centre de service agréé par Panasonic ou des dommages provoqués par des catastrophes naturelles. La limite de réclamation équivaut à la valeur de l'appareil, et la somme totale assurée correspond au montant facturé pour vos produits TOUGHBOOK de Panasonic.

La garantie doit être achetée dès la commande (bien que la garantie contre les dommages accidentels des 4e et 5e années puisse être achetée avant l'expiration de la garantie de 3 ans existante).

Tous les composants du système sont couverts par cette garantie, y compris l'écran LCD. Les numéros de modèle et de série doivent être fournis à Panasonic lors de l'achat de la garantie contre les dommages accidentels. Selon cette garantie, en cas de réparation impossible, Panasonic remplace l'appareil par un autre de valeur égale ou supérieure.

## PROCÉDURE DE GARANTIE

01. Pour déclarer que votre TOUGHBOOK est endommagé, contactez le service technique Panasonic (<https://toughbook.custhelp.com/>).
02. Pour les services couverts par la garantie contre les dommages accidentels, les clients doivent fournir les détails de la société ainsi que les numéros de modèle et de série complets de l'appareil au service technique Panasonic.
03. Le service technique Panasonic émet alors un numéro de référence de réparation (numéro RMA) et organise la reprise de l'appareil.
04. Une demande de réparation dans le cadre de la garantie contre les dommages accidentels implique l'inspection de l'appareil par un membre du centre de service Panasonic (pour de plus amples informations, consultez les conditions générales disponibles sur [www.toughbook.eu/proservices](http://www.toughbook.eu/proservices)).
05. L'appareil sera réparé au centre de service Panasonic et retourné par coursier par Panasonic dans les 96 heures.\*

Pour accéder à l'intégralité des conditions générales de garantie, rendez-vous sur [www.toughbook.eu/proservices](http://www.toughbook.eu/proservices)

Contactez le service technique Panasonic à l'adresse <https://toughbook.custhelp.com>

**TOUGHBOOK**



**PROSERVICES**

\*Taux de 90 % de réussite. Notez que les expéditions en dehors de l'UE sont sujettes à frais.